

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026 à 19 H

Liste des délibérations votées

1. ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE : le Conseil Municipal élit Quentin TILLARD, 8^{ème} adjoint au Maire
2. TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL : le Conseil Municipal prend acte et adopte la délibération présentée
3. CREATION D'UN COMITE « URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE » ET DESIGNATION DES MEMBRES : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
4. FUSION DES CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA BOUTIQUE SILVACANE ET DE LA BAUME ET DESIGNATION DES MEMBRES : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
5. EXONERATION PARTIELLE DE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MARCHE DU JEUDI : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
6. ADMISSIONS EN NON-VALEUR : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
7. MISE EN PLACE DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
8. CONVENTION DE REGROUPEMENT DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
9. CONVENTION DE MANDAT DE FACTURATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORETS : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
10. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DECARBONATION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
11. EMPLOI DE CAISSIER/VENDEUR ET GUIDE DE L'ABBAYE DE SILVACANE : AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée
12. CESSIION DE L'ANCIENNE ECOLE DE MUSIQUE - 7 RUE DE L'EGLISE : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (25), 3 abstentions (Maria RAT, Jean-Philippe PROST, Bruno PERILLO, Aurélie GROSSO n'ayant pas pris part au vote, adopte la délibération présentée.

13. DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE REDYNAMISATION COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) et 2 abstentions (Maria RAT, Jean-Philippe PROST), la délibération présentée.
14. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES CARTES « CJEUNE » Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, la délibération présentée
15. CONVENTION DE PARTENARIAT « DE POLLUTION » AVEC L'IME LE COLOMBIER : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) et 2 abstentions (Maria RAT, Jean-Philippe PROST), adopte la délibération présentée
16. CONVENTION CADRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 30 septembre 2026

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



[Handwritten signature]